

66S 152, Rhone; June 1882



93  
Bureau

C. 55-18

1882

~~XX~~

46-19

Bhōne

---



(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 8 Janvier 1882,  
à l'hôtel de Ville de Lyon, pour élire quatre sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président  
du collège. — Président ou vice pré-  
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt deux, le huit du mois de Janvier  
nous (1) Briquiel Louis, Président  
du tribunal de première instance de Lyon, nous sommes  
rendu dans la salle de l'hôtel de Ville de Lyon  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département du Rhône  
convoqué en vertu du décret du 22 Octobre 1881  
à l'effet d'élire quatre sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été  
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les  
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Sollet	(	Reibel	)	, né le 11 Mai 1803
M. Garnier	(	Jean-Claude	)	, né le 20 Juin 1805
M. de Seyssière	(	Reymond	)	, né le 3 Juillet 1853
M. Fouilleux	(	Claude	)	, né le 12 Mars 1844

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Reibrot Antoine  
( ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation  
du Sénat;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode  
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux,  
ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé  
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de  
l'article 9 de la même loi.



(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *trois* sections de vote; de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>O</i>	—	<i>111</i>	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	—	<i>E</i>	—	<i>N</i>	<i>109</i>	—
3 <sup>e</sup> Section,	—	<i>M. O</i>	—	<i>J</i>	<i>110</i>	—
4 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	} Président . . . . .	M. (2) <i>Bousquet Louis</i>
		M. <i>Gillet Joseph</i>
		M. <i>Boyer Jean-Joseph - Benoit</i>
		M. <i>Berthier Jean-Marie</i>
		M. <i>Creyton Félix</i>
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Président . . . . .	M. <i>Blanc Charles - Anthelme</i>
		M. <i>Malard Joseph</i>
		M. <i>Leduc Jean-Marie</i>
		M. <i>Dutoit André - Marie</i>
		M. <i>Journay Jean - Baptiste</i>
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Président . . . . .	M. <i>Cervere Pierre</i>
		M. <i>Gonin Gilles</i>
		M. <i>Kidor Joseph</i>
		M. <i>Lenas Louis</i>
		M. <i>Bonnefond Claude - Eugène</i>
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Président . . . . .	M.
		M.
		M.
		M.
		M.
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Président . . . . .	M.
		M.
		M.
		M.
		M.







Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....	109	109		
2 <sup>e</sup> idem.....	108	108		
3 <sup>e</sup> idem.....	108	108		
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....	325	325		

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
				<i>Yallou</i>	<i>Willaud</i>	<i>Guyot</i>	<i>Rozeur</i>	<i>Hollard</i>	<i>Burnet</i>	<i>Lucru</i>	<i>Dennois</i>	<i>Syward</i>	<i>Dévid</i>
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 <sup>re</sup> Section .....	109	108	1	75	79	74	57	26	26	26	23	18	26
2 <sup>e</sup> idem .....	108	108	"	77	79	77	49	24	22	21	19	26	28
3 <sup>e</sup> idem .....	108	107	1	79	81	80	62	23	23	24	21	13	17
4 <sup>e</sup> idem .....													
5 <sup>e</sup> idem .....													
6 <sup>e</sup> idem .....													
<b>TOTAUX.....</b>	<b>325</b>	<b>323</b>	<b>2</b>	<b>231</b>	<b>239</b>	<b>231</b>	<b>168</b>	<b>73</b>	<b>71</b>	<b>71</b>	<b>61</b>	<b>57</b>	<b>71</b>

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	330
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	325
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	325

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants<sup>(1)</sup>..... align="right">325

A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître<sup>(2)</sup>..... align="right">2

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..... align="right">323

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup>..... align="right">162

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.		NOMBRE DE SUFFRAGES.	
		EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
2	M. Gallier	Deux cent trente-un	231
1	M. Willaue	Deux cent trente-neuf	239
3	M. Guyot	Deux cent trente-un	231
4	M. Cunier	Cent soixante-huit	168
	M. Pottard	Soixant-treize	73
	M. Fourmet	Soixant-onze	71
	M. Dubruin	Soixant-onze	71
	M. Demons	Soixant-une	61
	M. Eymard	Cinquant-sept	57
	M. Livers	Soixant-onze	71
	M.		
	M.		
	M.		
	M.		
	M.		
	M.		
	M.		
	Bulletins nuls (2) <i>Blancs</i>	<i>Deux</i>	2

(1) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) Willaue, Gallier, Guyot & Cunier ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ont été proclamés sénateurs.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir brièvement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune contestation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

*Nant*





Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> Section.....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
<b>TOTAUX.....</b>																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup>.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.  
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3)  
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue  
été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

3<sup>E</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À															
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 <sup>re</sup> Section .....																			
2 <sup>e</sup> idem.....																			
3 <sup>e</sup> idem.....																			
4 <sup>e</sup> idem.....																			
5 <sup>e</sup> idem.....																			
6 <sup>e</sup> idem.....																			
TOTAUX.....																			

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits .....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargements. .

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu (1) :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
 ayant obtenu la pluralité des voix                      été proclamé sénateur .



Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

*Nant*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 7 heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 5, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 6 à 8, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 9 à 10, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	2	}	2
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...			
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.			
Bulletins sur papier non blanc.....			
Bulletins portant des signes extérieurs.....			
Bulletins divers.....			

Enfin, sous les n°s 11 à 12, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

*Nant*

Le Président,

*Mignot*

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

*C. Bidan*

*M. de la Haye*

*Collet*

*Garnier*

*Boisjourné*





9

---

## ELECTIONS SÉNATORIALES

---

**VALLIER**, sénateur sortant.

**Édouard MILLAUD**, sénateur sortant.

**GUYOT**, député.

**Édouard AYNARD**.



ELECTIONS SENATORIAL

VALLER

EDMOND MILLAUD

DUVOY

EDMOND MILLAUD



DÉPARTEMENT DU RHONE

---

**ÉLECTIONS SÉNATORIALES**

*Du 8 Janvier 1882*

---

MM.

VALLIER, Sénateur sortant.

MILLEAUD, Sénateur sortant.

GUYOT, Député du Rhône.

MEXIER, 1<sup>er</sup> Adjoint à la Mairie de Lyon.



24



N<sup>o</sup> 9 at 10

---



Département du Rhône

---

# Élections Senatoriales

---

Tableau indiquant les résultats  
de l'élection des délégués et des suppléants,  
dressé en exécution de l'article 6, de la Loi du 2 août 1875.



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Lyon</i>					
<i>Ville de Lyon</i>					
<i>Lyon</i>	<i>Gaillatou, Antoine</i>	<i>A</i>	<i>Munier, Louis</i>	<i>A</i>	
<i>Canton de l'Arbresle</i>					
<i>L'Arbresle</i>	<i>Félix, Antoine</i>	<i>A</i>	<i>Favre, Barth<sup>em</sup></i>	<i>A</i>	
<i>Bessenay</i>	<i>Volay, André</i>	<i>A</i>	<i>Gonin, Pierre</i>	<i>A</i>	
<i>Bibost</i>	<i>Peulabaud, Ant<sup>me</sup></i>	<i>A</i>	<i>Tinet, Benoît</i>	<i>A</i>	
<i>Bully</i>	<i>Buillon, Jean</i>	<i>A</i>	<i>Rambaud, B<sup>em</sup></i>	<i>A</i>	
<i>Dommartin</i>	<i>Tabard, Antoine</i>	<i>A</i>	<i>Malfray, Charles</i>	<i>A</i>	
<i>Éveux</i>	<i>Chambon, Étienne</i>	<i>A</i>	<i>Duplay, Fran<sup>cois</sup></i>	<i>A</i>	
<i>Flourens s. l'Arbresle</i>	<i>Muzard, Jean P<sup>er</sup></i>	<i>A</i>	<i>Ramel, J<sup>ean</sup> Ant<sup>oine</sup></i>	<i>A</i>	
<i>Lentilly</i>	<i>Gillet, Laurent</i>	<i>A</i>	<i>Soncet, J<sup>ean</sup> P<sup>er</sup></i>	<i>A</i>	
<i>Nuelles</i>	<i>Beau, Benoît</i>	<i>A</i>	<i>Giraud, J<sup>ean</sup> P<sup>er</sup></i>	<i>A</i>	
<i>Sain-Bel</i>	<i>Camy, Jean P<sup>er</sup></i>	<i>A</i>	<i>Bonhomme P<sup>er</sup></i>	<i>A</i>	
<i>S<sup>t</sup> Germain s. l'Arbresle</i>	<i>Subost, Jean P<sup>er</sup></i>	<i>A</i>	<i>Subost J<sup>ean</sup> Ant<sup>oine</sup></i>	<i>A</i>	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Julien s/ Bibost	Coquard, Louis	A	Chol, Louis	A	
St Pierre la Salud	Mangini, Felice	A	Dubost, Etienne	A	
Sarcey	Gillet, Jean Pierre	A	Giroud, Auguste	A	
Sarigny	Molier, Philippe	A	Lepin, Etienne	A	
Sourcieux s/ St Andreole	Mollieu, Bernard	A	Delorme, Jean Claude	A	
Touche de Sabragny (la)	Fauche, Jean	A	Rozier, Jean Marie	A	
<b>Canton de Condrieu</b>					
Ampuis	Sermain, Joseph	A	Moussot, Jean	A	
Condrieu	Mizerin, Jean Pierre	A	Feillon, Pierre	A	
les Haies	Balat, Louis	A	Flallon, Jean Louis	A	
Loire	Bailly, Jean Pierre	A	Baudrand, Jean Claude	A	
Songes	Champion, Jacques	A	Bunyat, Jean Pierre	A	
St Colomb	Seblanc, Joseph	A	Mantel, Jean Jacques	A	
St Cyr s/ le Rhône	Montant, Jean	A	Taret, Jacques	A	
St Roman en gal	Malcour, Jean Claude	A	Remilly, Michel Claude	A	
Trèves	Brothy, Antoine	A	Grinat, Jean Marie	A	
Eupin Demond	Flallon, Emile	A	Garde, Julien	A	
<b>Canton de Givors</b>					
Chassagny	Fillon, Jean Marie	A	Fillon, Jean Pierre	A	
Echalas	Fulchiron, Jacques	A	Betton, Jean Etienne	A	
Givors	Perol, Delphin	A	Martinet, Jean Auguste	A	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Grigny	Michel, Louis	A	Foulat, Étienne	A	
Millery	Marin, Charles	A	Chazette, Claude	A	
Montagny	Burel, Fernand	A	Kindry, J <sup>m</sup> Ant <sup>m</sup>	A	
S <sup>t</sup> Andiol-le-Château	Couvens, Ad <sup>m</sup> J <sup>m</sup>	A	Boiron, J <sup>m</sup> Marie	A	
S <sup>t</sup> Jean-de-Toulas	Guinand, J <sup>m</sup> Paul	A	Margaron, Jean	A	
S <sup>t</sup> Martin-de-Cornas	Blagnier, Benoît	A	Poncet, Charles	A	
S <sup>t</sup> Romain-en-Jir	Blagnon, Georges	A	Fugnet, Fleury	A	
<b>Canton de Simoned</b>					
Chasselary	Berthier, J <sup>m</sup> J <sup>m</sup>	A	Bail, Étienne	A	
les Chères	Chataignon, Fernand	A	Chibaud, Jean	A	
Civrieux-d'Azergues	Carret, J <sup>m</sup> M <sup>m</sup>	A	Bejoux, Fernand	A	
Collonges	Bouthenet, Fernand	A	Bernard, Alexis	A	
Dardilly	Quaricus, J <sup>m</sup> Ch <sup>m</sup>	A	Souperon, Jean	A	
Ecully	de Teyssières, Raymond	A	Blanc, Jacques	A	
Simoned	Gonin, Emile	A	Ferra, Blaise	A	
Sissieu	Duchamp, Fernand	A	Kianay, André fils	A	
Marcilly-d'Azergues	Derrons, Et <sup>m</sup> Justan	A	Bois, Cl <sup>m</sup> Louis	A	
S <sup>t</sup> Cyr-an-M <sup>t</sup> d'Or	Fouilloux, Claude	A	Quillot, Antoine	A	
S <sup>t</sup> Didier-an-M <sup>t</sup> d'Or	Morateur, J <sup>m</sup> André	A	Delleraux, P <sup>m</sup> Robert	A	
S <sup>t</sup> Rambert l'Isle-Barbe	Roulet, Gaspard	A	Bodet, J <sup>m</sup> Ant <sup>m</sup>	A	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de Moznant</b>					
Chaussan	Gaudin, Jacques	A	Rivoire, J <sup>e</sup> François	A	
Mornant	Tournereau, Mathieu	A	Descombes, Philippe	A	Élection déferée au Conseil de Préfecture, en ce qui con- cerne M. Descombes - Annulation suivant arrêté du 13 Décembre 1881.
Orlienas	Fargère, J <sup>e</sup> Pierre	A	Boilly, Jean Marie	A	
Rivière	Haché, Antoine	A	Bussod, Pierre	A	
Rontalon	Buisson, Louis	A	Chataud, Claude	A	
St André la Côte	Hille, Jean Joseph	A	Carteron, J <sup>e</sup> Pierre	A	
St Catherine	Montagny, J <sup>e</sup> Marie	A	Grataloup, Augustin	A	
St Didier s. Rivière	Durand, Pierre	A	Vireux, J <sup>e</sup> Marie	A	
St Laurent d'Igny	Chaboud, Pierre	A	Therinet, Jacques	A	
St Maurice s. Dargère	Erret, Jean B <sup>e</sup>	A	Merle, Jean Marie	A	
St Sorlin	Charathieu, J <sup>e</sup> B <sup>e</sup>	A	Goy, Pierre	A	
Saluyers	Maguard, Guillaume	A	Weyre, André	A	
<b>Canton de Neuville</b>					
Albigny	Rivoire, J <sup>e</sup> Jean	A	Ribairon, Pierre	A	
Cailloux s. Fontaines	Morel, Michel	A	Nicolet, Jean B <sup>e</sup>	A	
Caluire et Cuire	Milleron, Jean	A	Priollet, Et <sup>e</sup>	A	
Couzon	Favillet, Jacques	A	André, Noël	A	
Cuirs	Le Solhaac, Stanislas	A	Bulac, Pierre	A	
Fleurieu s. Saône	Didault, Pierre	A	Comte, Jean B <sup>e</sup>	A	
Fontaines St Martin	Calambot, Louis	A	Jarot, Claude	A	
Fontaines s. Saône	Generey, J <sup>e</sup> P <sup>e</sup>	A	Tain, Antoine	A	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Neurille	Vergnais, J <sup>ns</sup>	A	Dugelay, Fern	A	
Poleymicoux	Chaballier, Léon	A	Ferret, Aub <sup>ns</sup>	A	
Quinciouse	Grataloup, Et <sup>ns</sup>	A	Nicolas, J <sup>ns</sup> P <sup>ns</sup>	A	
Rochetaillée	Vergnais, Jean B <sup>ts</sup>	A	Chenerière, Et <sup>ns</sup>	A	
St Germain au M <sup>t</sup> d'Or	Renardon, J <sup>ns</sup> Louis	A	Mothier, Et <sup>ns</sup>	A	
St Romain au M <sup>t</sup> d'Or	Raymond, J <sup>ns</sup> P <sup>ns</sup>	A	Vergnais, J <sup>ns</sup> P <sup>ns</sup>	A	
<b>Canton de St Genis-Saral</b>					
Brignais	Totuin, Charles	A	Margand, René	A	
Chaponost	Tillet, Joseph	A	Chevrot, Et <sup>ns</sup>	A	
Chasly	Bertholon, Et <sup>ns</sup>	A	Rantonnat, J <sup>ns</sup> P <sup>ns</sup>	A	
Trigny	Chana, J <sup>ns</sup> P <sup>ns</sup>	A	Cimencou, Benoît	A	
Oullins	Michel, Claude	A	Malton, Michel	A	
Pierre-Benite	Malard, Joseph	A	Causier, J <sup>ns</sup> P <sup>ns</sup>	A	
St-Joy-les-Lyon	Jacquier, J <sup>ns</sup> Louis	A	Geoffroy, Michel	A	
St Genis-Saral	Reure, Claude	A	Bespierre, Henri	A	
Soucieu-en-Jarret	Favre, Clément	A	Silvent, Benoît	A	
Vernaizon	Rivoire, J <sup>ns</sup> Louis	A	Rantonnat, Et <sup>ns</sup>	A	
Vourles	Ginod, Anselme	A	Jaricot, Ernest	A	
<b>Canton de St Laurent de Chamousset</b>					
Baullioles	Lamure, J <sup>ns</sup> P <sup>ns</sup>	A	Chatelard, J <sup>ns</sup> P <sup>ns</sup>	A	
Bruassieu	Mourennet, J <sup>ns</sup> P <sup>ns</sup>	A	Nicolas, P <sup>ns</sup> Marie	A	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chambost-Longessaigne	Viallon, Pierre Marie	A	Bathion, Joseph	A	
les Halles	Buffet, Joseph	A	Cognard, Pierre	A	
Haute-Rivoire	Milan, Pierre Antoine	A	Chalandon, Jean Charles	A	
Longessaigne	Guerpillon, Etienne	A	Bonhomme, Jean Pierre	A	
Montromant	Blanc, Sébastien, Jean Antoine	A	Billardon, Jean Baptiste	A	
Montrottier	Roucard, Guillaume	A	Tenant, Jean Pierre	A	
St Clément les Places	Guerpillon, Vital	A	Plein, Jean Marie	A	
St Joly l'Argentière	Therrenon, Jean Marie	A	Berger, Jean	A	
St Jans l'Argentière	Naimet, Jean Louis	A	Balay, Louis Charles	A	
St Laurent de Ch <sup>et</sup>	Audibert, Jean Claude	A	Bazin, Antoine	A	
Souzy	Faure, Jean Claude	A	Chenerat, Jean Simon	A	
St Rochenère	Magdinié, Michel	A	Guerpillon, Jean Marie	A	

### Canton de St Symphorien s Coise

Aveize	Guyot, Jean Baptiste	A	Roze, Antoine	A	
Chapelle s Coise	Ferlay, Antoine	A	Grange, François	A	
Coise	Guyot, Jean Marie	A	Pignon, Jacques	A	
Ouverne	Hillard, Jean Marie fils	A	Bonjour, Jean	A	
Guzien le Marché	Chirat, Jean Martin	A	Fayolle, Louis	A	
Sarajasse	B <sup>on</sup> de J <sup>erphanion</sup> , Jules	A	Flechet, Jean Claude	A	
Meys	Vénicel, Etienne	A	Cognard, Pierre Antoine	A	
Someys	Bellon, Benoit	A	Guyot, François	A	
St Martin-en-Haut	Joannon, Jean Baptiste	A	Courbière, Jean Marie	A	
St Symphorien s Coise	Jubon, Claude	A	Martel, Joseph	A	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de Daugneray</b>					
Brindas	Rivière, Pierre	A	Brun, Antoine	A	
Charbonnières	Fournier, Victor	A	Girard, Antoine	A	
Cherinay	Ternay, Aimé	A	Gondard, Étienne	A	
Courzieu	Buissonnet, Jph	A	Faizant, Louis Jph	A	
Craspome	Fey, Jean	A	Caillot, Jean	A	
Francherville	Croston, Étienne	A	Dejous, Amédée	A	
Grèzieu la Varenne	Raymond, Émile	A	Foizat, Clément	A	
Marcy l'Étoile	Colomb, Jean	A	Louppat, Benoit	A	
Messimy	Brun, Jacques	A	Gaudin, Pierre	A	
Solliomay	Accarie, Jacques	A	Berthaud, Jph	A	
St Consoze	Limbourg, Jph	A	Huldy, Étienne	A	
St Genis les Ollières	Eupier, Jph	A	Arnaud, Jph	A	
St Laurent de Saune	Guyot, Jph	A	Rivoire, Jacques	A	
Vassin	Requier, Claude	A	Foizat, Benoit	A	
Chaurius	Fournel, Jph	A	Chaute, Benoit	A	
Daugneray	Rambaud, Jph	A	Borion, Ant Jph	A	
Yzeron	Dutour, André	A	Nesme, Jph	A	
<b>Canton de Villeurbanne</b>					
Brion	Guillot, Benoit	A	Gayet, Jph	R	
Dauke en Selin	Bourvard, Flury	A	Galyron, Joseph	A	(Élection déferée au Conseil de Préfecture Validation suivant arrêté du 13 20-188)
Vénissieux	Sublet, Napoléon	A	Ferrin, Henri	A	
Villeurbanne	Bedieu, Jph	A	Flachet, Joseph	A	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<h1>Arrondissement de Villefranche</h1>					
<h2>Canton d'Amplepuis</h2>					
Amplepuis	Froget, Auguste	A	Milliat, Nicolas	A	
Cublize	Giraud, Jean M <sup>e</sup>	A	Favichon, J <sup>e</sup> M <sup>e</sup>	A	
Mearce	Lépine, Denis	A	Charanis, A <sup>l</sup> M <sup>e</sup>	A	
Ronne	de Sélector, Gabriel	A	Brun, Eugène	A	
St Vincent de Reims	Siret, Ant <sup>e</sup> Alexis	A	Rollin, Stephen	A	
<h2>Canton d'Anse</h2>					
Alix	Just, Benoit	A	de St Jean, Jean P <sup>re</sup>	A	
Ambérieux	Guillaume, Michel	A	Nesme, Jean P <sup>re</sup>	A	
Anse	Réjipas, A <sup>l</sup> M <sup>e</sup>	A	Coillion, Auguste	A	
Belmont	Vergoin, J <sup>e</sup> M <sup>e</sup>	A	Humbert, Jean J <sup>e</sup>	A	
Charnay	Brun, Ant <sup>e</sup> J <sup>e</sup>	A	Allatante, A <sup>l</sup> M <sup>e</sup>	A	
Chazay	Rebut, Pierre	A	Lassale, Benoit	A	
Lachassagne	duc de Mortemart, René	A	Châtillon, Jean	A	
Siergues	de Vanoy, Henri	A	Aguius, J <sup>e</sup> Louis	A	
Lozanne	Forey, Emile	A	Vianay, P <sup>re</sup> Laurent	A	
Lucenay	Picoten, J <sup>e</sup> Marie	A	Lade, Pierre Laurent	A	
Marcy	Deville, J <sup>e</sup> Eugène	A	Rivoire, Pierre	A	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Morance	Tommeruel, Jean	A	Belgoutte, André	A	
Sommiers	Carriez, J <sup>e</sup> Cl <sup>e</sup>	A	Rivoire, Benoist	A	
Soubly-le-Monial	Piolay, J <sup>e</sup> Cl <sup>e</sup>	A	Delachanal, J <sup>e</sup> Cl <sup>e</sup>	A	
S <sup>t</sup> -Jean-des-Lignes	Pin, Gabriel	A	Guillard, Jean	A	
<b>Canton de Beaujeu</b>					
les Ardillats	Michaudon, Félix	A	Morel, Pierre	A	
Arenas	Ducroux, J <sup>e</sup> Cl <sup>e</sup>	A	Forest, Antoine	A	Élection déclinée au Conseil de Préfecture, avec qui con- cerne ill. Forest. Annulation par arrêté du 13 <sup>e</sup> Mars 1881 -
Beaujeu	Balladuy, Cl <sup>e</sup>	A	Michaudon, Benoist	A	Élection déclinée au Conseil de Préfecture - Validation suivant arrêté du 13 <sup>e</sup> Mars 1881 -
Chénas	Collobet, François	A	Collevray, J <sup>e</sup> Cl <sup>e</sup>	A	
Chiroubles	Blain, J <sup>e</sup> Cl <sup>e</sup>	A	Sacandemine, J <sup>e</sup> Cl <sup>e</sup>	A	
Durette	Mouton, Louis	A	Jandard, Philbert	A	
Emeringes	Tournet, Jean	A	Ducroux, Pierre	A	
Heucé	Defet, Joseph	A	Melme, André	A	
Julienas	Lancry, J <sup>e</sup> Cl <sup>e</sup>	A	Buthel, Jean	A	
Julie	Bowdon, Joseph	A	Errachon, J <sup>e</sup> Cl <sup>e</sup>	A	
Santignie	Gomin, Philbert	A	Héras-Gomin, Cl <sup>e</sup>	A	
Marchampst	Ferrat, J <sup>e</sup> Cl <sup>e</sup>	A	Delays, Jean	A	
Quincé	Destinier, Cl <sup>e</sup>	A	Sanlaville, J <sup>e</sup> Cl <sup>e</sup>	A	
Régnie	Corbet, Joseph	A	Dumoulin, André	A	
S <sup>t</sup> -Didier-s/Beaujeu	Jomard, Claude	A	Saint-Cyr, Cl <sup>e</sup>	A	
Saurenard	Feraud, J <sup>e</sup> Cl <sup>e</sup>	A	Dailly, Victor	A	
Sernay	Crozet, André	A	Roche, P <sup>r</sup> e J <sup>e</sup> Cl <sup>e</sup>	A	
Sillie-Morgon	Sornay, Jean	A	Favrot, Louis	A	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÈGUE.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de Belleville</b>					
Bellerille	Desrois, Louis	A	Robelin, Julien André	A	
Cercie	Guillin, François	A	Perron, Jean	A	
Charentay	Bosjet, Jean 1 <sup>er</sup> 18 <sup>4</sup> / <sub>2</sub>	A	Soly, Benoit	A	
Corcelles	Bron, André	A	Bleton, Joseph	A	
Dracé	Saigneret, Ant <sup>1</sup>	A	Fontenat, Jean	A	
Lancie	Vignat, J <sup>1</sup> Denis Prosper	A	Michaud, Ant <sup>1</sup>	A	
Odenas	Botton, Antoine	A	Duvernay, Cl <sup>1</sup>	A	
St Etienne la Baronne	Tollet, Michel	A	Ligaud, Jean	A	
St Etienne des Oullieres	Aumier, Antoine	A	Escaffier, Charles	A	
St Georges de Reneins	Sardet, Gabriel	A	Tondeu, Benoit	A	
St Jean d'Jedieres	Selletier, Jean	A	Lorin, Louis	A	
St Lager	Firmin, Ant <sup>1</sup>	A	Large, Jean	A	
Taponas	Charrin, Etienne	A	Chambion, J <sup>1</sup>	A	
<b>Canton du Bois d'Oingt</b>					
Bagnols	Durand, Jean	A	Carret, Pierre	A	
le Bois d'Oingt	Botte, Pierre	A	Soly, Etienne	A	
le Breuil	Courand, Jean	A	Favel, J <sup>1</sup> 18 <sup>4</sup> / <sub>2</sub>	A	
Chamelet	Magat, Gilbert	A	Musset, Joseph	A	
Châtillon	Caillot, François	A	Dalbepierre Cl <sup>1</sup>	A	
Cheddy	Laurin, Ant <sup>1</sup>	A	Debeux Ant <sup>1</sup>	A	
Frontenas	Acarig, François	A	Debilly J <sup>1</sup> Cl <sup>1</sup>	A	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Jarmouze	Guinon, Auguste	A	Yvermay, Edm <sup>d</sup>	A	
Légnay	Vernay, Lambert	A	Étréahon, J <sup>e</sup> Louis	A	
Létra	Quantin, J <sup>e</sup> B <sup>e</sup>	A	Quin, Claude	A	
Moire	Romier, Benoist	A	Raffin, Ant <sup>e</sup>	A	
Cingy	Fommier, J <sup>e</sup> Louis	A	Dubost, J <sup>e</sup> M <sup>e</sup>	A	
St-Just d'Aray	Bedin, Julien	A	Supervay, Michel	A	
St-Laurent d'Ompt	Chatelet, Claude	A	Furrot, Claude	A	
St-Sauve	Moresl, Pierre	A	Roisson, B <sup>e</sup>	A	
St-Vérand	Tradel, J <sup>e</sup> Louis	A	Guillemet, J <sup>e</sup> Edm <sup>d</sup>	A	
Vernand	Mellet, Antoine	A	Roisson, J <sup>e</sup> Louis	A	
Thévoz	Laverrière, J <sup>e</sup> Louis	A	Tombonne, J <sup>e</sup> Louis	A	
Ville sur Jarmouze	Guillermain, Ant <sup>e</sup>	A	Carra, Félix	A	
<b>Canton de Lamure</b>					
Chambost-Allières	Bedin, J <sup>e</sup> Louis	A	Gaillard, J <sup>e</sup> Louis	A	
Chenelette	Gaillard, Michel	A	Thion, Claudius	A	
Chaveisottes	Gouillon, J <sup>e</sup> Edm <sup>d</sup>	A	Carret, Pierre	A	
Grandris	Chanfray, J <sup>e</sup> Edm <sup>d</sup>	A	Condemin, Henri	A	
Lamure	Gousolin, J <sup>e</sup> Alphonse	A	Chabert, Claude	A	
Poule	Troncy, Claude	A	Cordier, Félix	A	
Ranchal	Longin, J <sup>e</sup> Louis	A	Luchet, Edm <sup>d</sup>	A	
St-Bonnet le Troncy	Flasse, Jean	A	Magnin, Antoine	A	
St-Nizier d'Azegues	Charrier, B <sup>e</sup> Félix	A	Plattard, Auguste	A	
Thel	Coillard, Benoist	A	Coillard, Étienne	A	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÈGUE.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de Monsols</b>					
Aigueperse	Touillon, J <sup>m</sup> Pierre	A	Duranton, J <sup>m</sup> Louis	A	
Azolette	Ducrot, P <sup>re</sup> Marie	A	Bajard, Claude	A	
Cenves	Gonon, Benoit	A	Chillet, Joseph	A	
Monsols	Michon, Henri, Conseiller m <sup>uni</sup>	A	Larochette, J <sup>m</sup> Claude	A	
Ouzouse	Sargès, Antonin	A	Berloty, Adrien	A	
Prospères	Audin, J <sup>m</sup> Marie	A	Laroche, J <sup>m</sup> P <sup>re</sup>	A	
St Bonnet des Bruyères	Curoux, Claude	A	Besson, J <sup>m</sup> M <sup>ie</sup>	A	Election déférée au Conseil de Préfecture - Validation survenu arrêté du 13 Mars 1837
St Christophe	Baizet, Claude	A	Dufour, Joseph	A	
St Clément de Vers	Audoyat, Pierre	A	Bajard, André	A	
St Juy de Vers	Fayard, Benoit	A	Fayard, J <sup>m</sup> P <sup>re</sup>	A	
St Jacques des Frêts	Dumont, P <sup>re</sup> M <sup>ie</sup>	A	Sanguard, J <sup>m</sup> M <sup>ie</sup>	A	
St Mamert	Bernoud, Louis	A	Jouchier, J <sup>m</sup> M <sup>ie</sup>	A	
Trades	Martin, P <sup>re</sup> J <sup>m</sup>	A	Gauthier, J <sup>m</sup> M <sup>ie</sup> à Chambolle	A	
<b>Canton de Tarare</b>					
Affoux	Fayard, J <sup>m</sup> Ant <sup>h</sup>	A	Terraillon, Jean	A	
Ancy	Perron, Etienne	A	Goutte, Etienne	A	
Dareizé	Grariche, Jacques	A	Delantjean, J <sup>m</sup> Louis	A	
Dieme	Chatal, Antonin	A	Papillon, Pierre	A	
Joux	de Cotton Dupuy Verbeum Chenot, Charles Raymond	A	Bret, Antonin	A	
Les Ombes	Philippe, Pierre	A	Josbrand, M <sup>ie</sup> Ant <sup>h</sup>	A	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Fontbarra	Foix, Laurent Christophe	A	Solichon, J. M. M.	A	
St. Apollinaire	M. Prat, J. M. M.	A	M. Prat, Jean M. M. secrétaire de la mairie	A	
St. Clément d'Alsomme	Pradel, Claude	A	Chistolayron, J. M. M.	A	Élection déférée au Conseil de Préf. par arrêté du 13 4 <sup>th</sup> 1881, annulation de l'élection Pradel, comme délégué et de l'élection Chistolayron comme suppléant. Procédure de M. Chistolayron, cant. comme délégué.
St. Sergeux	Fourdan, Gabriel	A	Duffez, Ad. P.	A	
St. Louis	Bibost, François	A	Chapiron, Antoine	A	
St. Marcel l'Éclairé	Vignon, Jean M. M.	A	Richard, Benoît	A	
St. Romain de Poppey	Terron, Benoît	A	Terron, Fleury	A	
les Sauvages	Garnier, J. M. M.	A	Charles, Romain	A	
Carare	Rattier, Albert	A	Chomabien, Et. M.	A	
Alsomme	Talentin, Hugues	A	Sonnery, Louis	A	
<b>Canton de Trizy</b>					
Bourg de Trizy	Ferricre, Claudius	A	Champalle, Gaston	A	
la Chapelle de Mardore	Charanis, Marius	A	Duverger, F. M.	A	
Cours	Cherpin, André M. M.	A	Bonnefond, C. M. M.	A	
Mardore	Martin, Pierre Marie	A	Ferricre, Jean	A	
Marnand	Maguin, Julien M. M.	A	Appercel, C. M. M.	A	
St. Jean-la-Bussière	Bourbon, Charles M. M.	A	Quipot, Philibert	A	
Trizy	Dauphin, Noël	A	Auday, Ed. Etienne	A	
la Ville	Chavet, Jean M. M.	A	Hubonnet, C. M. M.	A	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<h2>Canton de Villefranche</h2>					
Arbuissonnas	Ficard, Jean Pte	A	Fortier, Charles	A	
Arnas	Damiron, J <sup>e</sup> Ant <sup>e</sup>	A	Bernard, Jean	A	
Blacé	Mongin, Cl <sup>e</sup> J <sup>e</sup>	A	Ficard, Claude	A	
Cogny	Terne, Claude	A	Melton, J <sup>e</sup> Cl <sup>e</sup>	A	
Denicé	Terme, J <sup>e</sup> M <sup>e</sup>	A	Butel, François	A	
Gleizé	Mahin, Chabal	A	Bouland, Claude	A	Election déferée au Conseil de Préfecture, en ce qui con- cerne M. Bouland. Annulation par arrêté du 13 Dec 1881.
Lacenas	Feraud-Offin, Cl <sup>e</sup>	A	Germain, Cl <sup>e</sup>	A	
Limas	Chatillon, Humbert	A	Clavet, Joseph	A	
Montmelas St. Sordin	M <sup>e</sup> de Journon, Charles	A	Peroujon, F <sup>e</sup>	A	
Rivollet	Morel, Jean	A	Blanc, Claude	A	
St. Cyr le Châtonax	Gandy, Claude	A	Langouard, E <sup>m</sup>	A	
St. Julien	Roche, Camille	A	Glabat, J <sup>e</sup> M <sup>e</sup>	A	
Salles	Duby, Jean	A	Dugelay, Claude	A	
St. Sauve	Dugelay, Guillaume	A	Maurice, Jean Jacques	A	
Villefranche	Relachon, Joseph	A	Dupont, Joseph	A	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
/					

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture pour être communiqué à tout requérant.

A Lyon, le 4 Décembre 1881.

Le Préfet,

*C. Duruy*





2

Élections Sénatoriales  
du 8 Janvier 1882.

---

Liste Générale des Electeurs  
par ordre alphabétique.

---



DÉPARTEMENT  
du Rhône.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	Accarie François	Délégué de Frontenas	Debilly, Jean Claude	
2	Accarie Jacques	— de Pollioumay	Berthaud Antoine	
3	Aimain Jean B <sup>te</sup>	Conseiller d'arrondissement p. l. C <sup>o</sup> de Lyons		
4	Audrieux Louis	Député de la 3 <sup>e</sup> circonscription de l'arrondissement de Lyon		
5	Arnaud-Coffin, Claude	Délégué de Loenas	Germain Claude	
6	Audibert Jean Claude	— de St-Laurent de Cham <sup>pe</sup>	Bazin Antoine	
7	Audin Jean Marie	— de Trognières	Laroche Jean Pierre	
8	Augeyat Pierre	— de St-Etienne d'Andover	Bajard Antoine	
9	Aunier Antoine	— de St-Etienne d'Andover	Escoffier Charles	
10	Bailly Jean Pierre	— de Lorieux	Baudrand Jean Claude	
11	Baizet Claude	— de St-Christophe	Dufour Joseph.	
12	Balas Louis	— de St-Hilaire	Platon Jacques Étienne	
13	Ballagny Claude	— de Beaujeu	Michaudon Benoît	
14	Ballue Arthur	Député de la 3 <sup>e</sup> circonscription de l'arrondissement de Lyon		
15	Bally Antoine	Conseiller d'arrondissement p. l. C <sup>o</sup> de Lyon		
16	Barozet	Conseiller p. l. C <sup>o</sup> de Canton de Lyon		
17	Beau Benoît	Délégué de Neuilles	Girard François	
18	Bedin Jean Marie	— de Chambost Allier	Gaillard Jean Louis	
19	Bedin Julien	— de St-Just d'Arvey	Duperray Michel	
20	Bency Moïse	Conseiller d'arrondissement p. l. C <sup>o</sup> de Neuilles		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
21	Berclim	Conseil <sup>l</sup> d'arr <sup>t</sup> p <sup>r</sup> le 8 <sup>e</sup> C <sup>o</sup> de Lyon		
22	Bernoud Louis	Délégué de St-Maurice	Jouchier Jean Marie	
23	Berthier Jean Marie	— is — Chapslay	Bail Etienne	
24	Berthillier Jean Cl <sup>l</sup>	Conseil <sup>l</sup> d'arr <sup>t</sup> p <sup>r</sup> le 8 <sup>e</sup> C <sup>o</sup> de Belleville		
25	Bertholon Etienne	Délégué de Charly	Rantouret Joseph Louis	
26	Besson Benoit	— is — Fomays	Guyot Francois	
27	Bibost Francois	— is — St-Louis	Chapiron Antoine	
28	Bidault Pierre	— is — Fleurim. d. laire	Comte Jean Baptiste	
29	Biolay Jean Claude	— is — Pailly le Nomial	Delachanal Francois Marie	
30	Blain Jean Claude	— is — Chiroubles	Lacondemine Jean Marie	
31	Blanc Charles Athelme	Conseil <sup>l</sup> d'arr <sup>t</sup> p <sup>r</sup> le 9 <sup>e</sup> C <sup>o</sup> de Lyon		
32	Blanc Sebastien Jean aut <sup>l</sup> d'arr <sup>t</sup>	Délégué de Montromant	Bissardone Jean Benoit	
33	Boiron	Conseil <sup>l</sup> d'arr <sup>t</sup> p <sup>r</sup> le 8 <sup>e</sup> C <sup>o</sup> de St-Laurant d'ich <sup>t</sup>		
34	Bonnet-Duverdier	Député de la 3 <sup>e</sup> Cir <sup>c</sup> de Lyon		
35	Bonnoit	Conseil <sup>l</sup> d'arr <sup>t</sup> p <sup>r</sup> le 8 <sup>e</sup> C <sup>o</sup> de Lyon		
36	Botte Pierre	Délégué de Bois d'ainy	Joly Etienne	
37	Botton Antoine	— is — Vodonas	Duvernay Claude	
38	Bourbon Charles Marie	— is — de St-Jean la Prufine	Guyot Philibert	
39	Bourdon Joseph	— is — Jullie	Ferrachon Jean Claude	
40	Bousquet	Conseil <sup>l</sup> d'arr <sup>t</sup> p <sup>r</sup> le 5 <sup>e</sup> C <sup>o</sup> de Lyon		
41	Boutbenet Francois	Délégué de Collonges	Bernard Alexis	
42	Bouvard Fleury	— is — Naulx en Melin	Paleyron Joseph	
43	Boyet Jean Joseph Benoit	— is — Charentray	Poly Benoit	
44	Bron Audie	— is — Corcelles	Bleton Joseph	
45	Brossy Antoine	— is — Lèves	Privat Jean Marie	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
46	Brun Antoine	Délégué de Chamay	Allatante Claude Marie	
47	Brun Jacques	— is — Montigny	Gardin Pierre	
48	Buget Joseph	— is — de Hailles	Coquard Pierre	
49	Buisson Jean	— is — Bully	Rambaud Barthélemy	
50	Buisson Louis	— is — Rostaillon	Chataud Claude	
51	Buissonnet Joseph	— is — Courgenne	Kéizant Louis Marie	
52	Burel Pierre	— is — Montigny	Vindry Jean Antoine	
53	Caillot François	— is — Châtillon	Dalbépierre Claude	
54	Cany Jean François	— is — Saint Bel	Bonhomme Pierre	
55	Carrand Jean	— is — Braud	Karel Jean Marie	
56	Carret Jean Marie	— is — Cirvins d'Argny	Berjon Pierre	
57	Carrier	Conseiller d'arrondissement de la 1 <sup>re</sup> classe de l'arrondissement de Valenciennes		
58	Carrier Jean Claude	Délégué de Pommiers	Bivoire Basile	
59	Causse	Conseiller d'arrondissement de la 1 <sup>re</sup> classe de l'arrondissement de Valenciennes		
60	Chaballier Lion	Délégué de Polignac	Perron Antoine	
61	Chabaud Pierre	— is — de Rameau d'Argny	Cheront Jacques	
62	Chambaux	Conseiller d'arrondissement de la 1 <sup>re</sup> classe de l'arrondissement de Valenciennes		
63	Chambon Etienne	Délégué d'Ermaux	Duploy Françoisque	
64	Champion Jacques	— is — de Longes	Bruyat Jean Pierre	
65	Chana François	— is — d'Argny	Bémencon Basile	
66	Chaufray Jean Claude	— is — de Grandis	Condemine Honoré	
67	Chaurion Basile Félix	— is — de Nizier d'Argny	Glattard Auguste	
68	Charin Etienne	— is — Caponal	Chambion Joseph	
69	Chastaignon Henri	— is — des Chiers	Chibaud Jean	
70	Chatel Antoine	— is — Dime.	Papillon Pierre	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
71	Chatelet Claude	Délégué de St Laurent d'Arly	Tarrot Claude	
72	Châtillon Humbert	— de Lanas	Clairst Joseph	
73	Charanis Marius	— de La Chapelle d'Arly	Durvergier François	
74	Charanne Alexis	Député de la 1 <sup>re</sup> circonscription de Lyon		
75	Charavassieux Jean Claude	Délégué de St Julien	Goy Pierre	
76	Cherpin André Claude	— de Cours	Bonnefond Claude Eugène	
77	Chirat Jean Martin	— de L'Église de la Mare	Fayolle Louis	
78	Clairst Jean Marie	— de La Ville	Subomet Cl <sup>te</sup> Marie	
79	Clement	Conseiller d'arrondissement de St Simon		
80	Coillard Benoit M <sup>re</sup>	Délégué de Châtillon	Coillard Etienne	
81	Colasse François	— de Chénas	Collevray Jean Marie	
82	Colomb Jean	— de Marcy l'Étoile	Souffat Denis	
83	Couvers Claude Marie	— de St André le Châtaignier	Boiron Jean Marie	
84	Coquard François	— de St Julien 1. B. de St	Chol François	
85	Corbet Joseph	— de Régnie	Dumaulin Antoine	
86	Cornaton	Conseiller d'arrondissement de St L'Arbre		
87	de Cotton Dupuy Montbrun <small>de Champs, de St Julien, de St Julien</small>	Délégué de Lyon	Bret Antoine	
88	Courtois	Conseiller d'arrondissement de St Julien		
89	Creytonne Pierre	Délégué de Francheville	Dejoux Auguste	
90	Crozet Antoine	— de Hermy	Roche François	
91	Damiron Jean Antoine	— de d'Arnas	Bernard Jean	
92	Dauphin Noël	— de L'Église	Augay Elis Étienne	
93	Debole	Conseiller d'arrondissement de St Julien		
94	Devier Jean Marie	Délégué de St Jean de la Croix	Flachet Joseph	
95	Defet Joseph	— de St Julien	Nesme Antoine Marie	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
96	Demours Etienne Gustave	Délégué de Marilly Varennes	Boeuf Claude Louis	
97	Desthieux Claude	— de — Quirieu	Dumoulin Antoine	
98	Desroys Louis	— de — Bellorville	Robelin Julien André	
99	Devillers Pierre Eugène	— de — Marcy s. Aux	Rivoire Pierre	
100	Dubost Jean Nicolas	— de — St Germain s. Barbrès	Dubost Jean Antoine	
101	Duby Jean	— de — Salles	Dugelay Claude	
102	Duchamp Pierre	— de — Lissieu	Kanay André	
103	Ducrot Pierre Marie	— de — Axolotte	Rajard Claude	
104	Ducroux Jean Marie	— de — d'Arnas		Selection du suppléant a été annulée par arrêté du conseil de Préfecture en date du 13 Mars 1881.
105	Dugelay Guillaume	— de — Haut s. Montmclas	Maurice Jean Jacques	
106	Dumout Pierre Marie	— de — St Jacques Desorès	Sangouard Jean Marie	
107	Dumont Saunier	Conseill. G <sup>l</sup> p <sup>r</sup> le canton de Nillesfranche		
108	Duperray	Conseill. d'arrond <sup>t</sup> p <sup>r</sup> le canton de Bourse		
109	Durand Benoit	Délégué de St Didier s. Rivoire	Rivieux Jean Marie	
110	Durand Jean	— de — Raynols	Carret Pierre	
111	Dutour André Marie	— de — d'Yzeux	Nesme Pierre J <sup>n</sup> B <sup>n</sup>	
112	Fargère Jean Pierre	— de — d'Arnas	Boissy Jean Marie	
113	Farges	Conseill. G <sup>l</sup> p <sup>r</sup> le canton d'Amplepuis		
114	Fauché Jean	Délégué de la Cour de Sabagny	Rozier Jean Marie	
115	Faurax	Conseill. d'arrond <sup>t</sup> p <sup>r</sup> le canton de L'Arnaud de L'Arnaud de L'Arnaud de		
116	Faure Jean Claude	Délégué de Souzy	Chenerat Jean Simon	
117	Fave Ernest	— de — Souzy en Jarez	Silrent Benoit	
118	Favichon	Conseill. d'arrond <sup>t</sup> p <sup>r</sup> le canton d'Amplepuis		
119	Fayard Benoit	Délégué de St Geny de Nord	Fayard Jean Pierre	
120	Fayard Jean Antoine	— de — d'Alfoux	Corraillon Jean	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
121	Fays	Conseil <sup>général</sup> de l'arr <sup>de</sup> de Villeurbanne		
122	Félix Antoine	Délégué de St-Barthélémy	Ferre, Barthélemy	
123	Ferlay Antoine	— de Chapelle St. Coire	Grange François	
124	Ferrer	Conseil <sup>général</sup> de l'arr <sup>de</sup> de Lyon		
125	Ferronillat	Conseil <sup>général</sup> de l'arr <sup>de</sup> de Bourgoin		
126	Feuillet Jacques	Délégué de Courzon	André Noël	
127	Fillon Jean-Benoît	— de Chassagny	Fillon Jean-Pierre	
128	Firmin Antoine	— de St-Lager	Lange Jean	
129	Fond	Conseil <sup>général</sup> de l'arr <sup>de</sup> de Lons-le-Saunier		
130	Forey Emile	Délégué de L'Arçonnais	Mancy Pierre-Laurant	
131	Foris Laurent-Christophe	— de Pontcharra	Solichou Jean-Marie	
132	Fouilloux Claude	— de Villy-aux-Bois	Guillot Antoine	
133	Fournel Jean-Benoît	— de Chiroux	Chantre Benoît	
134	Fournereau Mathieu	— de Mornant		L'élection du suppléant a été annulée par arrêté du conseil de Préfecture en date du 12 Mars 1881.
135	Fournet Jean	— de Emeringes	Ducoux Pierre	
136	Fournier Victor	— de Charbonnières	Girard Antoine	
137	Frojet Auguste	— de Amplesmes	Milliat Nicolas	
138	Fulchiron Jacques	— de Echolas	Besson Jean-Etienne	
139	Gaillard Michel	— de Chandelot	Ehion Claude	
140	Gaillat Antoine	— de Lyon.	Monnier Louis	
141	Garapont	Conseil <sup>général</sup> de l'arr <sup>de</sup> de Villeurbanne		
142	Garnier Jean-Claude	Délégué des Sauvages	Charles Bonin	
143	Gardin Jacques	— de Chausson	Arvoire Jean-François	
144	Gandy Claude	— de St-Cyprien	Sanguard Etienne	
145	Gay.	Conseil <sup>général</sup> de l'arr <sup>de</sup> de Neuville		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
146	Genoray Jean Pierre	Délégué de Fontaines S. Saône	Pain Antoine	
147	Gillet Jean Pierre	— de Sarcy	Girard Antoine	
148	Gillet Laurent	— de Luitilly	Poucet Pierre Marie	
149	Ginod Anthoine	— de Hovels	Jaricot Ernest	
150	Girard Jean Marie	— de Cudry	Jarrichon Pierre Marie	
151	Gonin Emile	— de Limonet	Perras Blaise	
152	Gonin Philibert	— de Lantigney	Méras-Gonin Claude	
153	Gonon Benoit	— de Cures	Gillet Joseph	
154	Gousolier Jean Alphonse	— de Lumme	Chabert Claude	
155	Gouillon Jean Claude	— de Clavierelles	Carrot Pierre	
156	Gras	Conseil d'arrondissement de Maigneray		
157	Gratalous Etienne	Délégué de Quincieux	Nicolas Jean Baptiste	
158	Graviche Jacques	— de Daverje	Desaint Jean Jean Louis	
159	Grinand fils	Conseil d'arrondissement de Ligny		
160	Guerpillon Pierre	Délégué de Longestaigne	Bonhomme Jean Pierre	
161	Guerpillon Vital	— de St. Etienne la place	Blein Jean Marie	
162	Guillaume Michel	— de d'Arbois	Mesme Jean Baptiste	
163	Guillermain Antoine	— de Ville S. Jannoux	Carra Felix	
164	Guillin François	— de Cerci	Perron Jean	
165	Guillot Benoit	— de Bron		Le suppléant a refusé dans le délai légal.
166	Guinand Jean Pierre	— de St. Jean de Louches	Margaron Jean	
167	Guinone Auguste	— de Jannoux	Yvornay Claude	
168	Guyot Emile	Député de la 1 <sup>re</sup> circonscription de Villefranche		
169	Guyot Jean Baptiste	Délégué de Arvine	Roze Antoine	
170	Guyot Jean Marie	— de Coise.	Pipon Jacques	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
171	Guyot Jean Marie	Délégué de St Laurent deaux	Rivoire Jacques	
172	Héron	Conseiller d'arrondissement de Marnay		
173	Hé-Prat Jean Claude	Délégué de St Apollinaire	Hé-Prat Jean Marie	
174	Jacquier Jean Louis	id St Foy les Lyon	Geoffroy Michel	
175	De Jorphanion Frank	Conseiller d'arrondissement de Jorphanion, S. Coire		
176	Bon de Jorphanion Jules	Délégué de Larajasse	Flechet Jean d'Alais	
177	Joannou Jean Baptiste	id St Martin au Haut	Courbière Jean Marie	
178	Jomard Claude	id St Rémy, S. Beaujeu	Saint-Cyr Claude	
179	Jourdan Gabriel	id St Foy	Duffoy Claude Pierre	
180	Juban Claude	id St Just, S. Coire	Martel Joseph	
181	Jugy	Conseiller d'arrondissement de Villefranche		
182	Just Benoit	Délégué d'Alais	De St Jean Jean Pierre	
183	Lagrange Etienne Victor	Député de la 3 <sup>e</sup> Circonscription de Lyon		
184	Lamure Jean Claude	Délégué de Brullioles	Chatelard Antoine	
185	Lancry Jean Marie	id Julienas	Duttsel Jean	
186	Lardet Gabriel	id St Georges de Renans	Condut Benoit	
187	Large Antoine	id d'Oroux	Berloty Adrien	
188	Lassalle	Conseiller d'arrondissement de Brant d'Orge		
189	Laurent Antoine	Délégué de Chassy	Debeuse Antoine	
190	Laverrière Jean Marie	id Chirg	Foubonne Jean Antoine	
191	Leblanc Joseph	id St Colomb	Martel Jean Baptiste	
192	Lépine Denis	id Marnay	Charanis St Marie	
193	Lery	Conseiller d'arrondissement de Lyon		
194	Leymann Joseph	Délégué d'Amplepuis	Mausset Jean	
195	Livet Antoine Alexis	id de St Martin de la Rivière	Rollin Stéphen	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
196	Longin Pierre Louis	Délégué de Roubaud	Suchet Claude M <sup>r</sup>	
197	Loste Pierre	Council d'arrondissement de St. Etienne		
198	Magal Gilbert Jules	Délégué de Chamblot	Musset Joseph	
199	Magdimer Michel	id. Villechaize	Guerpillon Antoine	
200	Wagnard Guillaume	id. Caluyers	Reyre André	
201	Wagnin Julien M <sup>r</sup>	id. Marnand	Aspercel Claude M <sup>r</sup>	
202	Wahine Chabal	id. Gheize		L'electeur du suppléant a été appelé par arrêté du Conseil d'arrondissement en date du 13 Décembre 1881.
203	Walar Joseph	id. Pierre Boute	Clausier Jean Marie	
204	Walcour Jean Claude	id. St. Romain algal	Renilly Michel Claude	
205	Wangini Felix	id. St. Pierre du Gât	Dubost Etienne	Par lettres parvenues à la Préfecture les 3 et 5 Janvier 1881, il a été donné avis que M. Wangini ne pourrait voter, étant de Hongrie (Autriche) pour une consultation médicale. Le 4 Janvier, après consultation à M. Dubost.
206	Warin Charles	id. Willory	Chazette Claude	
207	Wartier Claude Joseph	id. Corades	Gauthier Jean Marie	
208	Wartier Pierre Marie	id. Mardore	Verrière Jean	
209	Wellel Antoine	id. Courant	Boisson François	
210	Wera	Council d'arrondissement de Mornant		
211	Wichandou Felix	Délégué des arillats	Moré Pierre	
212	Wichel Claude	id. Doullins	Walton Michel	
213	Wichel François	id. Gignay	Poulat Etienne	
214	Wichon Huir	id. Marnols	Larochette Jean Claude	
215	Widor	Council d'arrondissement de Lyon		
216	Widroit	Council d'arrondissement de Belleville		
217	Wilan Pierre Antoine	Délégué de St. Pierre	Chalandon Jean Claude	
218	Willerou Jean	id. Caluire & Cur	Briollet Etienne	
219	Willions	Council d'arrondissement de Beaujeu		
220	Wizerin Jean Pierre	Délégué de Condrieu	Pillon Pierre	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
221	Mollière Philippe	Délégué de Savigny	Lepin Etienne	
222	Mollière Bernard	— is — Bourneil. Barbès	Delorme Jean Claude	
223	Mongain Claude fils	— is — Blacé	Picard Claude	
224	Montagny Jean Noël	— is — St Catherine	Grataloup Augustin	
225	Morant Jean	— is — St Cyr. Le Rhone	Parot Jacques	
226	Mouronnet Jean Noël	— is — Brussiau	Nicolas Pierre Marie	
227	Morataux Jean André	— is — St Didier au Mont Dor	Delerause Pierre Robert	
228	Morcl Jean	— is — Brisolat	Blanc Claude	
229	Morcl Michel	— is — Cuilloux. Fontaine	Nicolet Jean Marie	
230	Morcl Pierre	— is — St Paul	Baillon Bartholomey	
231	du De Mortemart René	— is — Lachapagne	Chatillon Jean	
232	Moutons Louis	— is — Quette	Jandard Philibert	
233	Muzard Jean Marie	— is — Pleurins. Barbès	Ramel Jean Antoine	
234	Naimé Françoise	— is — St Genis. Argenteuil	Balay Charles Louis	
235	Nolhae Stanislas	— is — Curis	Dulac Benoit	
236	Ollagnier Benoit	— is — St Martin de Lormes	Poucet Charles	
237	Ollagnon Georges	— is — St Romain au Prie	Pugnet Fleury	
238	Ouroux Claude	— is — St Romain de la Roche	Besson Jean Marie	
239	Pelletier Jean	— is — St Jean Vindrieux	Lorin Louis	
240	Perigat Jean Claude	Coureur de St. J. de la C <sup>te</sup> de Brie. Doiny		
241	Perras Edmond	Député de la Loire. St. Remy. St. Etienne		
242	Perras Jean Marie	Délégué de Marchamp	Delays Jean	
243	Perraud Jean Marie	— is — Mauveillard	Dailly Victor	
244	Perré Jean Baptiste	— is — St. Maurice. St. Denis	Morle Jean Marie	
245	Peylabaud Antoine	— is — Ribot	Pinet Benoit	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
246	Philippe Pierre	Délégué des Olmes	Jossrand, Antoine	
247	Picard, Antoine	Conseil. d'arr. p. le t <sup>er</sup> de Lévans		
248	Picard Jean Baptiste	Délégué d'Arbuissonnas	Portier Charles	
249	Picotin Jean Marie	— de Lucevay	Sade Pierre Laurent	
250	Pierron	Conseil. d'arr. p. le t <sup>er</sup> de L'Yvichard		
251	Pierron Benoit	Délégué de St Romain de Poppey	Perrin Fleury	
252	Pierron Etienne	— de Nancy	Gouttes Etienne	
253	Pin Gabriel	— de St Jean des Rignes	Guillard Jean	
254	Pinehon	Conseil. d'arr. p. le t <sup>er</sup> de Curanc		Par lettre parvenue à la Préfecture le 4 janvier 1882, M. Pin annonce qu'il ne pourra, par suite de maladie se rendre au scrutin le même jour, convoqué M. Guillard
255	Plasse Jean	Délégué de St Bonnet de Lomay	Wagnin Antoine	
256	Plasse Emile	— de L'Yvichard	Garde Julien	
257	Poirat-Cognard	Conseil. d'arr. p. le t <sup>er</sup> de L'Yvichard		
258	Pollet Michel	Délégué de St Etienne la Baronne	Sigand Jean	
259	Pommouel Jean	— de Morancé	Desgoutte Antoine	
260	Pommier Pierre François	— de D'ingh	Dubost Jean Louis	
261	Ponce	Conseil. d'arr. p. le t <sup>er</sup> de L'Yvichard		
262	Porteille	Conseil. d'arr. p. le t <sup>er</sup> de L'Yvichard		
263	Pothier Charles	Délégué de Brignais	Maryand René	
264	Pradel Jean Louis	— de St Bernard	Guillermet Jean Claude	
265	Pupier Jean Marie	— de St Julien les Ollins	Arnaud Jean Pierre	
266	Puy Jean	— de Craponne	Caillot Jean	
267	Quauton Jean Baptiste	— de L'Yvichard	Gerin Claude	
268	Rambaud Joseph	— de Marignay	Boiron Antoine	
269	Rattier Albert	— de Curanc	Thomasin Etienne	
270	Raymond Emile	— de L'Yvichard	Poirat Claude Antoine	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
271	Raymond Jean Pierre	Délégué de St-Romain No <sup>2</sup> Dor	Bergnaïs Gaspard	
272	Rebatel	Conseil <sup>l</sup> d'arr <sup>on</sup> p <sup>r</sup> le Canton de Lagny		
273	Rebut Pierre	Délégué de Charay	Lassalle Benoit	
274	Regibat Claude aut <sup>re</sup>	de Conser	Caillion Auguste	
275	Relachon Joseph	de Villefranche	Dupont Joseph	
276	Renardou Jean Louis	de St-Romain No <sup>2</sup> Dor	Motheur Etienne	
277	Roues Claude	de St-Julien-le-Vieil	Dospicres Henri	
278	Roval Delfin	de Giviers	Martinet Jean Pierre	
279	Reymier Claude	de Guffins	Poirat Benoit	
280	Richard	Conseil <sup>l</sup> d'arr <sup>on</sup> p <sup>r</sup> le Canton de Conser		
281	Richard Pachon	Conseil <sup>l</sup> d'arr <sup>on</sup> p <sup>r</sup> le Canton de Conser		
282	Rimbouy Jean Pierre	Délégué de St-Conser	Kily Etienne	
283	Rivière Pierre	de Brindas	Brun Antoine	
284	Rivoires Jacques Jean	de Albigny	Ribairon Pierre	
285	Rivoire Jean Louis	de Kernasme	Rautombet Etienne	
286	Roche Cornille	de St-Julien-le-Vieil	Glabas Jean-Benoit	
287	Romier Benoit	de Mairie	Raffin Antoine	
288	Rondard Guillaume	de Montrozier	Genant Jean Pierre	
289	Roullet Gaspard	de St-Rambert-le-Grand	Godat Jean Antoine	
290	Ruet	Conseil <sup>l</sup> d'arr <sup>on</sup> p <sup>r</sup> le Canton de Conser		
291	de Sablon	Conseil <sup>l</sup> d'arr <sup>on</sup> p <sup>r</sup> le Canton de Lamure		
292	de St-Victor Gabriel	Délégué de Romo	Brun Eugène	
293	Sapin	Conseil <sup>l</sup> d'arr <sup>on</sup> p <sup>r</sup> le Canton de Lamure		
294	Seigneret Antoine	Délégué de Dracie	Fontenat Jean	
295	Senac	Conseil <sup>l</sup> d'arr <sup>on</sup> p <sup>r</sup> le Canton de Lagny		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
296	Cere	Councilor of the 1st arrondissement of Caranc		
297	Sornay Jean Baptiste	Délégué de Millie-Worgon	Favrot Louis Apollon	
298	Sublet Napoléon	Délégué de Christin	Merrin Henri	
299	Labard Antoine	— Dommartou	Walzroy Charles	
300	Corme Jean Marie	— Devic	Dutel François	
301	Correr	Councilor of the 1st arrondissement of Limonot		
302	Chevrot	Councilor of the 1st arrondissement of Lyon		
303	Chevrons Jean Marie	Délégué de St. Boy Languevine	Berger Jean	
304	Chiers	Councilor of the 1st arrondissement of Lyon		
305	Chiolayrou Antoine	Délégué de St. Clement 1. Malonne		Par arrêté en conseil de Préfet en date du 15 de 1881, promulgué le 16 de la même date et de suite par le préfet de l'arrondissement de Chiolayrou ou qu'il est délégué.
306	M <sup>me</sup> de Courmou Charles	— Montardas 1. Sorlin	Beroujon François	
307	Cravieux Joseph Charles	— Dardilly	Longerons Jean	
308	Croncy Claude	— Paule	Corgior Félix	
309	Pacher Antoine	— Rivier	Bussod Pierre	
310	Malautot Louis	— Fontaines St. Martin	Javit Claude	
311	Valentin Hugues	— Malonne	Sommery Louis	
312	de Hanoy Henri	— Liègue	Aynès Jean Louis	
313	Karambore <small>(François Laurent de Lyon)</small>	Député de la 6 <sup>e</sup> circonscription de Lyon		
314	Pergnais François	Délégué de Veinville	Dugelay Pierre	
315	Pergnais Jean Baptiste	— Rochevaillie	Chenivière Etienne	
316	Perjone Jean Marie	— Belmont	Humbert Jean François	
317	Pericel Etienne	— Moys	Coquard Benoist	
318	Permay Amé	— Chevigny	Gondard Etienne	
319	Permay Lubat	— Ligny	Poitrasson Jean Louis	
320	Perne Claude	— Comy	Meleton Jean Claude	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
321	Perrière Louis	Délégué de Bourg de Bissy	Champalle Gustave	
322	Reyssière Prosper	— de Eully	Blanc Jacques	
323	Riallon Pierre Marie	— de Chambard Longestaigne	Bathion Joseph	
324	Rignat Jean Louis Prosper	— de Lancia	Richard Antoine	
325	Rignot Jean Marie	— de St-Marc d'Éclaire	Richard Benoit	
326	Rillard Jean Marie	— de Duerno	Bonjour Jean	
327	Rilles Jean Joseph	— de Mondricote	Carteron Jean Pierre	
328	Rillet Joseph	— de Chaponot	Cherrot Étienne	
329	Rolay André	— de Mesmay	Gouin Pierre	
330	Rouillon Jean Pierre	— de Aigueperse	Duranton Jean Louis	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
/				

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture pour être communiquée à tout requérant.

A

*Lyon*, le 29 Décembre 1881.

Le Préfet

*[Signature]*





*Élection Sénatoriales*

---

*Liste d'émargement*

*du 1<sup>er</sup> Bureau de vote*

---

*N<sup>os</sup> 1 à 111 de la liste générale*



DÉPARTEMENT  
d *u Rhône*

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *1<sup>er</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> *1* à *111* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 28 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Accarie François Délégué de Frontonas.		<i>[Signature]</i>			
2	Accarie Jacques Délégué de Palloumey		<i>[Signature]</i>			
3	Aimain J <sup>te</sup> Conseiller d'arrondissement 1 <sup>er</sup> Canton de Givors		<i>[Signature]</i>			
4	Andrieux Louis Député de la 5 <sup>e</sup> circonscription de l'arrondissement de Lyon		<i>[Signature]</i>			
5	Arnould-Coffin Claude Délégué de Lacenas		<i>[Signature]</i>			
6	Audibert Jean Claude Délégué de St Laurent de Chamousset		<i>[Signature]</i>			
7	Audin Jean Marie Délégué de Proxieros		<i>[Signature]</i>			
8	Augeyat Pierre Délégué de St Etienne de Nant		<i>[Signature]</i>			
9	Aumier Antoine Délégué de St Etienne les Oullières		<i>[Signature]</i>			
10	Baillif Jean Pierre Délégué de Rives		<i>[Signature]</i>			
11	Baird Claude Délégué de St Christophe		<i>[Signature]</i>			
12	Balat Louis Délégué des Haies.		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Ballaury Claude Député de Beaujeu		<i>[Signature]</i>			
14	Balluc Arthur Député de la 1 <sup>re</sup> circonscription de l'arrondissement de Lyon		<i>[Signature]</i>			
15	Bally Antoine Conseiller d'arrondissement pour le 1 <sup>er</sup> Canton de Lyon		<i>[Signature]</i>			
16	Baronet Conseiller Général pour le 1 <sup>er</sup> Canton de Lyon		<i>[Signature]</i>			
17	Beau Auguste Délégué de Mouches		<i>[Signature]</i>			
18	Bedin Jean-Marie Député de Saint-Genis-lès-Ollonnes		<i>[Signature]</i>			
19	Bedin Julien Délégué de Saint-Genis-lès-Ollonnes		<i>[Signature]</i>			
20	Benevise Conseiller d'arrondissement pour le Canton de Neuville		<i>[Signature]</i>			
21	Berthelin Conseiller d'arrondissement pour le 1 <sup>er</sup> Canton de Lyon		<i>[Signature]</i>			
22	Bernard Louis Délégué de St. Maurice		<i>[Signature]</i>			
23	Bertinier Jean-Marie Délégué de Chasselay		<i>[Signature]</i>			
24	Bertinier Conseiller Général pour le Canton de Belleville		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Bertholon Étienne Délégué de Charly		<i>Bertholon</i>			
26	Besson Benoît Délégué de Parroys		<i>Besson</i>			
27	Ribost François Délégué de St. Clair.		<i>Ribost</i>			
28	Bidault Pierre Délégué de Pluvieux h. Saucy		<i>Bidault</i>			
29	Biolar Jean Claude Délégué de Pailly h. Merial		<i>Biolar</i>			
30	Blain Jean Claude Délégué de Chéronvillers		<i>Blain</i>			
31	Blanc Conseiller d'arrondissement pr. le 2 <sup>e</sup> cant. de Lyon		<i>Blanc</i>			
32	Blanc Sébastien Délégué de Montromant		<i>Blanc</i>			
33	Boiron Conseiller Général pr. le 2 <sup>e</sup> cant. de Montromant		<i>Boiron</i>			
34	Bonnet Durandier Député de la 3 <sup>e</sup> circonscription de l'arrondissement de Lyon		<i>Bonnet</i>			
35	Bonnet Conseiller Général pr. le 2 <sup>e</sup> cant. de Lyon		<i>Bonnet</i>			
36	Botte Pierre Délégué de Saint-Denis		<i>Botte</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Botton Antoine Délégué de Chama					
38	Bouillon Charles 1 <sup>er</sup> Délégué de St-Jean-la-Pruissine					
39	Bourdou Joseph Délégué de Julliac					
40	Bousquet Commissaire Général pr. le 5 <sup>e</sup> canton de Lyon					
41	Boutonnet François Délégué de Colonges					
42	Bouvard Félix Délégué de Maulde et Péris					
43	Boyer Jean Joseph, Prêtre Délégué de Charentay					
44	Bronc André Délégué de Corcelles					
45	Brossy Antoine Délégué de Chéveres.					
46	Brun Antoine Délégué de Chama					
47	Brun Jacques Délégué de Chama					
48	Buffet Joseph Délégué des Vallées.					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Buisson Jean Délégué de Bully		<i>[Signature]</i>			
50	Buisson Louis Délégué de Roubaux		<i>[Signature]</i>			
51	Buisson Joseph Délégué de Courvaing		<i>[Signature]</i>			
52	Buret Pierre Délégué de Montagny		<i>[Signature]</i>			
53	Caillot François Délégué de Châtillon		<i>[Signature]</i>			
54	Cany Jean François Délégué de Saint-Pol					Sur décision du bureau M <sup>r</sup> Cany et son suppléant recommandés malade ont été excusés
55	Carrand Jean Délégué de Brévil		<i>[Signature]</i>			
56	Carrat Jean Marie Délégué de Livriens Vargues		<i>[Signature]</i>			
57	Carrier Conseiller Général pour le Canton d'Anze		<i>[Signature]</i>			
58	Carrier Jean Claude Délégué de Polignies		<i>[Signature]</i>			"
59	Causse Conseiller Général p. le C <sup>o</sup> de Lyon		<i>[Signature]</i>			
60	Chaballier Léon Délégué de Polignies	Perret Antoine suppléant de Polignies	<i>[Signature]</i>			Union de famille



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Chabaud Pierre Délégué de St Laurent D'agay		<i>Nothing</i>			
62	Chambaud conseiller d'arrondissement pr. le C <sup>on</sup> de Beaumont					demission acceptée malade
63	Chambon Etienne Délégué d'Evry		<i>Nothing</i>			
64	Champion Jacques Délégué de Longes.		<i>Nothing</i>			
65	Chana François Délégué d'Evry		<i>Nothing</i>			
66	Chanfray Jean Claude Délégué de Longes		<i>Nothing</i>			
67	Charrier St Felix Délégué de St Martin D'Arques		<i>Nothing</i>			
68	Charrier Etienne Délégué de Longes		<i>Nothing</i>			
69	Chassignon Louis Délégué des Evry.		<i>Nothing</i>			
70	Chatal Antoine Délégué de Longes		<i>Nothing</i>			
71	Chatel Claude Délégué de St Martin D'Arques		<i>Nothing</i>			
72	Chatillon Humbert Délégué de Longes.		<i>Nothing</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Charvart Marquis Délégué de la chapelle de la paroisse		<i>[Signature]</i>			
74	Charannes Minis Député de la M. C. G. de l'arrondissement de Lyon		<i>[Signature]</i>			
75	Charvassieux Délégué de la M. C. G.		<i>[Signature]</i>			
76	Cherpin André Claude Délégué de la M. C. G.	Bonnefond P. de Lugones suppléant de la M. C. G.	<i>[Signature]</i>			malade
77	Chirat Jean Baptiste Délégué de la M. C. G.		<i>[Signature]</i>			
78	Charet Jean Marie Délégué de la M. C. G.		<i>[Signature]</i>			
79	Chément Conseiller d'arrondissement de la M. C. G.		<i>[Signature]</i>			
80	Coillard Auguste Délégué de la M. C. G.		<i>[Signature]</i>			
81	Colasot François Délégué de la M. C. G.		<i>[Signature]</i>			
82	Colomb Jean Délégué de la M. C. G.		<i>[Signature]</i>			
83	Couvert Claude Délégué de la M. C. G.		<i>[Signature]</i>			
84	Coquard François Délégué de la M. C. G.		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Corbet Joseph Délégué de Requin		<i>[Signature]</i>			
86	Cornaton Conseiller d'arrondissement pour le cant. de L'Arbre-le-Vert		<i>[Signature]</i>			
87	de Cotton Dupuy Montbrun Thomas, ancien, Raymond Délégué de Joux		<i>[Signature]</i>			
88	Courtois Conseiller d'arrondissement pour le 5 <sup>e</sup> cant. de Lyon		<i>[Signature]</i>			
89	Creyton Pierre Délégué de Fraubouillon		<i>[Signature]</i>			
90	Crozet Antoine Délégué de Vernay		<i>[Signature]</i>			
91	Damiron Jean Louis Délégué d'Almas		<i>[Signature]</i>			
92	Dauphin Noël Délégué de Chiray		<i>[Signature]</i>			
93	Debols Conseiller Général pour le cant. de St-Jean-le-Corail		<i>[Signature]</i>			
94	Devier Jean Marie Délégué de Villambonne		<i>[Signature]</i>			
95	Defet Joseph Délégué de St-Laurie		<i>[Signature]</i>			
96	Demours Etienne Gustave Délégué de Mornilly Vazorgues		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Desthieux Claude Délégué de Quincy		<i>[Signature]</i>			
98	Dessoyt Louis Délégué de Belleville		<i>[Signature]</i>			
99	Deville Pierre Auguste Délégué de Neuilly-sur-Seine		<i>[Signature]</i>			
100	Dubost Jean Nicolas Délégué de St Germain l'Auxerrois		<i>[Signature]</i>			
101	Duboy Jean Délégué de Halles		<i>[Signature]</i>			
102	Duchamps Pierre Délégué de Vaugoussier		<i>[Signature]</i>			
103	Ducrot Pierre Marie Délégué de Vaugoussier		<i>[Signature]</i>			
104	Ducroux Jean Marie Délégué de Vaugoussier		<i>[Signature]</i>			
105	Ducloy Guillaume Délégué de Vaugoussier		<i>[Signature]</i>			
106	Dumont François Délégué de St Jacques des Arènes		<i>[Signature]</i>			
107	Dumont Saunier Conseiller Général de la cant. de Villefranche		<i>[Signature]</i>			
108	Duperray Conseiller Général de la cant. de Vaugoussier		<i>[Signature]</i>			







ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent onze* électeurs.

A *Lyon*, le *7 Janvier* 1872.

Le Préfet,



*Quint*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

*cent neuf*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

*B. Grayton*  
*Pullmus*

*L'observation en contre  
s'applique également à M. Bourgoet  
Président du bureau de vote*

*M. Villet et Boyet  
ont omis de signer cette  
liste mais ont signé la  
feuille de dépouillement*



4

Electiona Senatorialia

---

Liste d'émargement

du 2<sup>e</sup> Bureau de vote

---

N<sup>os</sup> 112 à 220 de la liste générale



## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> 112 à 220 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 28 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
112	Fargère Jean Pierre Délégué de L'Ardenas		<i>J. P.</i>			
113	Fargès Conseiller Général pr. le Canton d'Amplepuis.		<i>Fargès</i>			
114	Fauché Jean Délégué de la Commune de Sabray		<i>J. Fauché</i>			
115	Faurax Conseiller d'arrondissement pr. le Canton de St Laurent de Ch.		<i>Faurax</i>			
116	Faures Jean Claude Délégué de Sabray.		<i>J. Faures</i>			
117	Favres Clément Délégué de Saint-Jean-Jarnet		<i>Favres</i>			
118	Favrichoux Conseiller d'arrondissement pr. le Canton d'Amplepuis		<i>Favrichoux</i>			
119	Fayard Pierre Délégué de St-Jean-Jarnet		<i>P. Fayard</i>			
120	Fayard Jean Louis Délégué de Affieux.	M. Courailhon a pris part au vote et remplacé M. Fayard au scrutin.	<i>J. L. Fayard</i>			
121	Fays Conseiller d'arrondissement pr. Villeurbanne		<i>Fays</i>			
122	Felise Antoine Délégué de Charbonnières		<i>Felise</i>			
123	Ferlay Antoine Délégué de la Chapelle-sur-Loire.		<i>Ferlay</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
124	Ferron Conseiller Général pour le Canton de Lyon		<i>[Signature]</i>			
125	Ferronillat Conseiller Général pour le Canton de Langonney		<i>[Signature]</i>			
126	Fouillet Jacques Délégué de Bourzon		<i>[Signature]</i>			
127	Fillon Jean-Benoît Délégué de Chassigny		<i>[Signature]</i>			
128	Firmin Antoine Délégué de St. Sager		<i>[Signature]</i>			
129	Fond, conseiller Général pour le Canton de Loupierre		<i>[Signature]</i>			
130	Forey Emile Délégué de Launay		<i>[Signature]</i>			
131	Foris Laurent-Christophe Délégué de Polbohanne		<i>[Signature]</i>			
132	Fouilloux Claude Délégué de St. Cyr de Haut Port		<i>[Signature]</i>			
133	Fournel Jean-Benoît Délégué de L'Herminet		<i>[Signature]</i>			
134	Fournereau Martha Délégué de St. Arnant		<i>[Signature]</i>			
135	Fournet Jean Délégué de Ervinges.		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
136	Fournier Victor Député de Charbonnières		<i>[Signature]</i>			
137	Krojer Auguste Député de Ampuis		<i>[Signature]</i>			
138	Kulchiron Jacques Député de Echallat		<i>[Signature]</i>			
139	Gaillard Michel Député de Chénoblet		<i>[Signature]</i>			
140	Gaillatou Antoine Député de Lyon		<i>[Signature]</i>			
141	Garaçon Capitaine Général 1 <sup>er</sup> le C <sup>te</sup> de Villurbanne		<i>[Signature]</i>			
142	Garnier Jean Claude Député des Sauvages		<i>[Signature]</i>			
143	Gardin Jacques Député de Chautou		<i>[Signature]</i>			
144	Gardou Claude Député de St Cyr. de Chautou		<i>[Signature]</i>			
145	Gay Capitaine Général 1 <sup>er</sup> le C <sup>te</sup> de Neuville		<i>[Signature]</i>			
146	Genereux Jean Pierre Député de Fontaines St. Simeon		<i>[Signature]</i>			
147	Gillet Jean Pierre Député de Sabrey.		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR deyant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
148	Gillet Laurent Délégué de Aubilly		<i>[Signature]</i>			
149	Girard Anthelme Délégué de Bauries		<i>[Signature]</i>			
150	Girard Jean Marie Délégué de Cublère		<i>[Signature]</i>			
151	Gouin Emile Délégué de Libanost		<i>[Signature]</i>			
152	Gouin Philibert Délégué de Saintignies		<i>[Signature]</i>			
153	Gouons Benoit Délégué de Cures		<i>[Signature]</i>			
154	Goussier Alphonse Délégué de Cures		<i>[Signature]</i>			
155	Gouillon Jean Claude Délégué de Marcisolla		<i>[Signature]</i>			
156	Gras Conseiller D'arrond <sup>t</sup> de la C <sup>te</sup> de Noyon		<i>[Signature]</i>			
157	Grataloup Etienne Délégué de Guincies		<i>[Signature]</i>			
158	Gravies Jacques Délégué de Baisvire		<i>[Signature]</i>			
159	Grinand J <sup>es</sup> Conseiller D'arrond <sup>t</sup> de la C <sup>te</sup> de Noyon		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
160	Guerpillon Pierre Délégué de Longestaque		<i>[Signature]</i>			
161	Guerpillon Vital Délégué de St. Etienne des Places		<i>[Signature]</i>			
162	Guillaumes Michel Délégué de Comboussac		<i>[Signature]</i>			
163	Guillermain André Délégué de Ville St. Gammisac		<i>[Signature]</i>			
164	Guillin François Délégué de Bercie		<i>[Signature]</i>			
165	Guillot Pierre Délégué de Brosses		<i>[Signature]</i>			
166	Guinand Jean Pierre Délégué de St. Jean de Courbas		<i>[Signature]</i>			
167	Guinon Auguste Délégué de Gammisac		<i>[Signature]</i>			
168	Guyot Emile Député de la 1 <sup>re</sup> circonscription de l'arrondissement de Villefranche		<i>[Signature]</i>			
169	Guyot Jean Baptiste Délégué de Arvirac		<i>[Signature]</i>			
170	Guyot Jean Marie Délégué de Brosses		<i>[Signature]</i>			
171	Guyot Jean Marie Délégué de St. Etienne des Places		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
172	Héron Conseiller d'arrondissement pr. le C <sup>o</sup> de Beaujeu		<i>J. H.</i>			
173	Sté. Prat jeune Claude Délégué de St. appollinaire		<i>J. M.</i>			
174	Jacquier jeune Louis Délégué de St. Germain de Lyon		<i>J. M.</i>			
175	De Jorphanion Franck Conseiller d'arrondissement pr. le C <sup>o</sup> de Jorphanion S.C.					
176	De Jorphanion Jules Délégué de Lodsajasse		<i>J. M.</i>			
177	Jouannou jeune Baptiste Délégué de St. Martin de Haut		<i>J. M.</i>			
178	Jomard Claude Délégué de St. Pierre de Beaujeu		<i>J. M.</i>			
179	Jourdan Gabriel Délégué de St. François		<i>J. M.</i>			
180	Juban Claude Délégué de St. Symphonien de Lods		<i>J. M.</i>			
181	Jugy Conseiller d'arrondissement pr. le C <sup>o</sup> de Villefranche		<i>J. M.</i>			
182	Just Baisit Délégué de St. Etienne		<i>J. M.</i>			
183	Larange Etienne Victor Délégué de St. Etienne de de l'arrondissement de Lyon		<i>J. M.</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
184	Lamure Jean Claude Délégué de Brullioles		<i>J. M.</i>			
185	Lanoyrie Jean Marie Délégué de Jullimont.		<i>J. M.</i>			
186	Lardet Gabriel Délégué de St Georges de Breuille		<i>J. M.</i>			
187	Laroc Aubaine Délégué de Couroux		<i>J. M.</i>			
188	Lussalle Conseiller Général de la 1 <sup>re</sup> Circonscription de la Seine		<i>J. M.</i>			
189	Laurant Aubaine Délégué de Chassy		<i>J. M.</i>			
190	Laverrière Jean Marie Délégué de Chassy		<i>J. M.</i>			
191	Leblanc Joseph Délégué de St Colombes		<i>J. M.</i>			
192	Lepine David Délégué de Chassy		<i>J. M.</i>			
193	Lery Conseiller d'arrondissement de la 1 <sup>re</sup> Circonscription de Lyon		<i>J. M.</i>			
194	Lepain Joseph Délégué de Couroux		<i>J. M.</i>			
195	Livet Gabriel Délégué de St Vincent de Breuille		<i>J. M.</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOIE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
196	Loupin Pierre Louis Délégué de Ranchal		<i>y. M.</i>			
197	Losbe Pierre Carpentier, Délégué de St-Jean-Puy		<i>y. M.</i>			
198	Magat Gilbert Jules Délégué de Chamelet		<i>y. M.</i>			
199	Magdier Michel Délégué de Villechère		<i>y. M.</i>			
200	Wagnard Guillaume Délégué de Caluyat		<i>y. M.</i>			
201	Wagnon Julien Délégué de Larnant		<i>y. M.</i>			
202	Wahine Chabal Délégué de Gize		<i>y. M.</i>			
203	Wataud Joseph Délégué de Pierre-Verte		<i>y. M.</i>			
204	Walcour Jean Claude Délégué de St-Romain-le-Mal		<i>y. M.</i>			
205	Wangini Félix Délégué de St-Romain-le-Mal	Dubost (Etienne)	<i>y. M.</i>			Par lettres parvenues à la Réf. le 3 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> janvier 1882, la M <sup>re</sup> Wangini ne pouvant voter, et n'étant (autrefois) pour une consultation médicale, le 4 <sup>e</sup> janvier, adressé convocation à M <sup>r</sup> Dubost suppléant.
206	Warin Charles Délégué de Mailly		<i>y. M.</i>			
207	Martin Claude Délégué de Cradon		<i>y. M.</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
208	Martin Pierre Marie Délégué de Mardorez		<i>J. M.</i>			
209	Noël Antoine Délégué de Bernan		<i>J. M.</i>			
210	Noira Conseiller Général pr. le cant. de Cornault		<i>J. M.</i>			
211	Richardon Felix Délégué des Ardillats		<i>J. M.</i>			
212	Michel Claude Délégué d'Ardillats		<i>J. M.</i>			
213	Michel François Délégué de Gigney		<i>J. M.</i>			
214	Michon Honoré Délégué de Mousols		<i>J. M.</i>			
215	Midor Conseiller d'arrond. pr. le 3 <sup>e</sup> C <sup>on</sup> de Lyon		<i>J. M.</i>			
216	Midorot Conseiller d'arrond. pr. le cant. de Belliville		<i>J. M.</i>			
217	Milan Pierre Ant. Délégué de St. Rivaine		<i>J. M.</i>			
218	Milleron Jean Délégué de Calvaire et Caves		<i>J. M.</i>			
219	Millions Conseiller Général pr. le C <sup>on</sup> de Benjume		<i>J. M.</i>			







ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent neuf* électeurs.

A *Lyon*, le *7 Janvier* 1882.

Le Préfet,



*Oustry*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

*cent huit*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*R. Chau*

Les Scrutateurs,

*Mutour & Desjardins*

*MM. Mallard et Sornay, scrutateurs ont mis de signes cette liste, mais ont signé la feuille de dépouillement*



5

Élections Senatoriales

---

Liste d'émargement

du 5<sup>e</sup> Bureau de vote

---

N<sup>os</sup> 221 à 330 de la liste générale



DÉPARTEMENT

d u *Rhin*

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *3*<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> *221* à *330* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 28 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
221	Mollière Philippe Délégué de Sabignay		<i>LI</i>			
222	Mollière Bernard Délégué de Sourcieux St. Arbresles		<i>LI</i>			
223	Mongoin Claude-François Délégué de Blacé		<i>LI</i>			
224	Montagny, Jean-Marie Délégué de St. Catherine		<i>LI</i>			
225	Montant Jean Délégué de St. Cyr, St. Le Révérend		<i>LI</i>			
226	Mouvement Jean-Marie Délégué de Brullion		<i>LI</i>			
227	Morateur Jean-Marie Délégué de St. Didier au Mont-Dor		<i>G</i>			
228	Morel Jean Délégué de Ribolles		<i>LI</i>			
229	Morel Michel Délégué de Cailloud St. Pothaines		<i>LI</i>			
230	Morel Pierre Délégué de St. Pauls		<i>G</i>			
231	Duc de Montemart René Délégué de Castagnac	Château Jean Grand-	<i>G</i>			
232	Mouton Louis Délégué de Durbette		<i>LI</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
233	Muzard, Jean Marie Délégué de Klammouze St. Carbonelle					
234	Maimez Françoise Délégué de St. Louis l'Argentine					
235	de Nolhae Stanislas Délégué de Chéris					
236	Maynier Auguste Délégué de St. Martin de Comas.	g	g			
237	Maynou Georges Délégué de St. Roch au Gier					
238	Ouroux Claude Délégué de St. Martin Des Pruniers.					
239	Pelletier Jean Délégué de St. Jean d'Andréas					
240	Perigeat Jean Claude Carpenter Navaudier de la C <sup>te</sup> de St. Louis d'Angly					
241	Perrat Emile Délégué de la C <sup>te</sup> de St. Louis de Mellefranche					
242	Perrat Jean Marie Délégué de Mouches Saint	g	g			
243	Perraud Jean Marie Délégué de Naudrenard					
244	Perrat Jean Bapt <sup>te</sup> Délégué de St. Martin d. Dargyire					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
245	Peylabaud Antoine Délégué de Ribault		L			
246	Philippe Pierre Délégué des Clercs.		L			
247	Picard Antoine Conseiller Général p. le C <sup>on</sup> de Giverny.		G			
248	Picard Jean Baptiste Délégué d'Arboussier		L			
249	Picotin Jean Marie Délégué de Suresnay		G			
250	Pierron Conseiller d'arrondissement p. le C <sup>on</sup> de Giverny		L			
251	Pierron Louis Délégué de St-Rémy de Popay		L			
252	Pierron Etienne Délégué d'Anoy.		L			
253	Pin Gabriel Délégué de St-Jean des Nives.	Guillard (Jean)	L			Par lettre parvenue à la Préf. le 4 Janvier 1882, M <sup>onsieur</sup> Pin annonce qu'il ne pourra prendre un scrutin de même jour, comme M <sup>onsieur</sup> Guillard suppléant.
254	Pinehon Conseiller d'arrondissement p. le C <sup>on</sup> de Caranc.		L			
255	Plasse Jean Délégué de St-Rémy de Popay		G			
256	Platon Emile Délégué de Suffrinumont.	gardes Julien Délégué	L			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
257	Poirat-Coguard Conseiller d'arrondissement p. le 6 <sup>me</sup> C <sup>on</sup> de Chivy		PS			
258	Pollot Michel Délégué de St Etienne de Varanne		PS			
259	Pommeruel Jean Délégué de Matorance		PS			
260	Pommier Pierre, 8 <sup>me</sup> Délégué de Chivy		PS			
261	Ponceb Conseiller d'arrondissement p. le 6 <sup>me</sup> C <sup>on</sup> de Chivy		PS			
262	Pontelles Conseiller d'arrondissement p. le 6 <sup>me</sup> C <sup>on</sup> de Chivy		PS			
263	Pottier Charles Délégué de Mignais		PS			
264	Pradel Jean Louis Délégué de St Etienne		PS			
265	Pupier Jean Pierre Délégué de St Guis-les-oliviers		PS			
266	Puy Jean Délégué de Craignes		PS			
267	Quentin Jean P <sup>re</sup> Délégué de Chivy		PS			
268	Rambaud Joseph Délégué de Nalligneras		PS			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
269	Crattier Albert Délégué de Caranc		LS.			
270	Raymond Eymemond Délégué de Grezian-la-Varenne		LS.			
271	Raymond Jean Pierre Délégué de St. Rombain au 1 <sup>er</sup> lot		LS.			
272	Rebatel Conseiller Général pour le 3 <sup>e</sup> lot de la commune		LS.			
273	Rebut Pierre Délégué de Charay.		LS.			
274	Régis Claude Antoine Délégué d'Anles		LS.			
275	Relachon Joseph Délégué de Villefranche		G			
276	Renard Joseph Délégué de St. Germain au 1 <sup>er</sup> lot		G			
277	Reurez Claude Délégué de St. Louis la Vallée		G			
278	Revol Delphin Délégué de Givort.		LS.			
279	Reynier Claude Délégué de Chastin		LS.			
280	Richard Conseiller d'arrondissement pour le 3 <sup>e</sup> lot de la commune		LS.			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
281	Richard Pachéron Conseiller Général pr. le cant. de M. Coustols.		LS			
282	Bimbourg Jean Pierre Délégué de St. Genès.		LS			
283	Bivière Pierre Délégué de M. Mandat		LS			
284	Bivores Jacques Jean Délégué d'Albignac		LS			
285	Bivores Jean Louis Délégué de M. Verrières		LS			
286	Roche Camille Délégué de St. Julien s. Montmarcel		LS			
287	Romier Pierre Délégué de M. Airé		LS			
288	Rondard Guillaume Délégué de M. Trothier		G			
289	Roulet Gaspard Délégué de St. Genès s. M. de Barthe		LS			
290	Ruet Conseiller d'arrondissement pr. le cant. de M. Coustols.					
291	C <sup>te</sup> Du Sablon Conseiller Général pr. le C <sup>te</sup> de M. Coustols					
292	De St. Victor Gabriel Délégué de M. Nonne		LS			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
203	Sapin Conseiller d'arrondissement pour le Cant. de Lamurey		L.			
204	Seignerey Antoine Délégué de Chailly		L.			
205	Sénac Conseiller Général pour le Cant. de Chiray		L.			
206	Sève Conseiller Général pour le Cant. de Cararey		L.			
207	Sornay Jean Bte Délégué de Villiers-Morgan		L.			
208	Sublet Napoléon Délégué de Vieux-Donon		L.			
209	Taubard Antoine Délégué de Bouchardville		L.			
200	Terrine Jean Marie Délégué de Druicé		L.			
201	Terver Conseiller Général pour le Cant. de Lussan		L.			
202	Thévenot Conseiller Général pour le 3 <sup>e</sup> Cant. de Lyon		L.			
203	Thévenoux Jean Bte Délégué de St. Foy-Carquentin		L.			
204	Thiers Conseiller Général pour le 4 <sup>e</sup> Cant. de Lyon		L.			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
305	Chiolayron Antoine Délégué de Vallonnet S. Romain		J. S.			Par arrêté du conseil de Préfecture en date du 13. 5. 1881, annulé la désignation du délégué et du subdélégué et proclamation de M. Chiolayron en qualité de Délégué.
306	M <sup>me</sup> Courroy Charles Délégué de Montméliet S. Romain	M. Courroy suppléant à voter en remplacement de M. de Courroy	J. S.			
307	Crarieux Joseph, Charles Délégué de Dardilly		J. S.			
308	Croncy Claude Délégué de Doule		J. S.			
309	Rachor Antoine Délégué de Ribérie		J. S.			
310	Ralouot Louis Délégué de Fontaines S. Romain		J. S.			
311	Ralentin Jacques Délégué de Vallonnet		J. S.			
312	De Ranoy Pierre Délégué de Biergues		J. S.			
313	Rarambon J <sup>ns</sup> Louis Député de B <sup>is</sup> C <sup>on</sup> , de la 1 <sup>re</sup> de Lyon		J. S.			
314	Rognais François Délégué de Natulle		G			
315	Rognais J <sup>ns</sup> B <sup>te</sup> Délégué de Rochetaillé		J. S.			
316	Rergoin J <sup>ns</sup> Marie Délégué de Belmont		J. S.			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
317	Pericel Etienne Délégué de Morsay		L.			
318	Kernay Aimé Délégué de Chévenay		L.			
319	Kernay Lambert Délégué de Logny		g			
320	Kerny Claude Délégué de Logny		L.			
321	Perrière Claudius Délégué de Bouhy de Logny		L.			
322	de Perrière Prosper Délégué de Ecilly		L.			
323	Kuillon Pierre Délégué de Chambost Longolain		L.			
324	Rignat Louis Prosper Délégué de Ancie		L.			
325	Rignon Jean Marie Délégué de St. Maurice l'Éclairé		L.			
326	Richard Jean Marie Délégué de Dubonne		L.			
327	Rillet Jean Joseph Délégué de St. André la Côte		L.			
328	Rillet Joseph Délégué de Chévenay		L.			







ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent Dix* électeurs.

A *Lyon*, le *27* janvier 1872.  
Le Préfet,



*Oustry*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *cent huit* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.  
\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.  
\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Courcy*

Les Scrutateurs,

*Henri Gamis*

*Ernest Bonfanti*

*M. Midot scrutateur a omis de signer cette liste, mais a signé la feuille de dépouillement*







	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8	N°9	N°10	N°11	N°12	N°13	N°14	N°15	Vois perdus	
	Millier	Guyot	Munier	Cynard	Blanc	Fourn	Sacry	Amath	Blanc	Fourn	Fourn	Arrouba	Arrouba	Blanc	Blanc	Blanc	
10	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890
20	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890
30	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890
40	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890
50	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890
60	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890
70	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890
80	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890
90	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890
100	73	79	74	87	18	26	26	26	25	3	4	4	6	4	1	3	
200																	
300																	
400																	
500																	

Nota La présente liste de pointage arrêtée et signée par les scrutateurs doit être transmise à la Préfecture avec le procès verbal d'élection

Signature des Scrutateurs

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*



L' Bureau

7

*[Faint, illegible text in a dotted grid pattern]*



Élections Sénatoriales

8 Janvier 1882

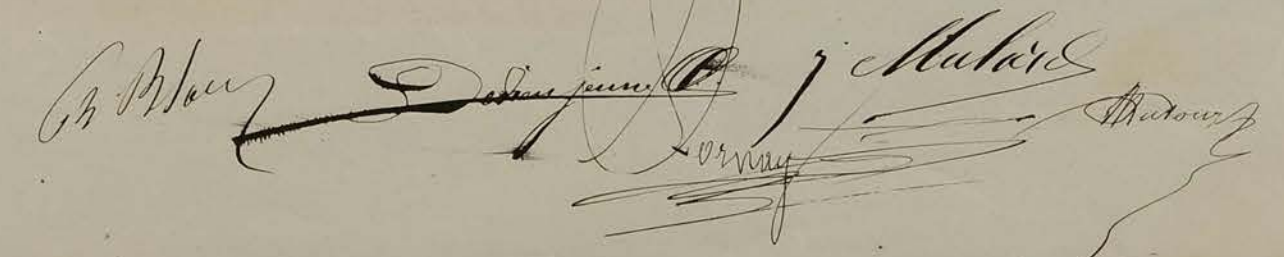
1<sup>er</sup> tour de scrutin Canton d

2<sup>e</sup> Bureau  
de S à Mi - n<sup>o</sup> 112 au n<sup>o</sup> 220  
Commune d

No <sup>r</sup>	No <sup>r</sup>	No <sup>r</sup>	No <sup>r</sup>	No <sup>r</sup>	No <sup>r</sup>	No <sup>r</sup>	No <sup>r</sup>	No <sup>r</sup>	No <sup>r</sup>	No <sup>r</sup>	No <sup>r</sup>	No <sup>r</sup>	No <sup>r</sup>	No <sup>r</sup>	No <sup>r</sup>	Voix perdues
Vallier	Millaud	Guyot	Murier	agnard	Mottard	Journet	Sacrécar	Varamba	Sabardet	Saviet	Pasquet	font	Demais	Balthus	Chavanne	
10																
20																
30																
40																
50																
60																
70																
80																
90																
100																
10																
20																
30																
40																
50																
60																
70																
80																
90																
200																
10																
20																
30																
40																
50																
60																
70																
80																
90																
300																
10																
20																
30																
40																
50																
60																
70																
80																
90																
400																
10																
20																
30																
40																
50																
60																
70																
80																
90																
500																

Nota La présente liste de pointage arrêtée et signée par les scrutateurs doit être transmise à la Préfecture avec le procès-verbal d'élection

Signature des Scrutateurs









Elections Senatoriales  
8 Janvier 1882  
1<sup>er</sup> Tour de scrutin

Canton d

3<sup>e</sup> Bureau  
de Mo à Z - n<sup>o</sup> 221 à 330  
Commune d

	N <sup>o</sup> Dalle	N <sup>o</sup> millard	N <sup>o</sup> guyot	N <sup>o</sup> muniér	N <sup>o</sup> aynard	N <sup>o</sup> larambon	N <sup>o</sup> flouret	N <sup>o</sup> fourmer	N <sup>o</sup> Purcean	N <sup>o</sup> Sureau	N <sup>o</sup> Aloucaux	N <sup>o</sup> de Nothaux	N <sup>o</sup> Millon	N <sup>o</sup> Lafont	N <sup>o</sup> Javet	Voix perdues
10	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////
20	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////
30	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////
40	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////
50	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////
60	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////
70	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////
80	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////
90	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////
100	77	81	80	62	13	4	23	23	24	21	4	1	4	1	1	1
10																
20																
30																
40																
50																
60																
70																
80																
90																
300																
10																
20																
30																
40																
50																
60																
70																
80																
90																
400																
10																
20																
30																
40																
50																
60																
70																
80																
90																
500																

Nota La présente liste de pointage arrêtée et signée par les scrutateurs doit être transmise à la Préfecture avec le procès-verbal d'élection

Signature des Scrutateurs

*Ernest*  
*J. B. ...*  
*Eug. Bonnet*  
*Gonin*